

Compte-rendu de la première réunion de travail du GT industrie tenue à la DREAL AURA le 15 février 2024 dans le cadre de la Conférence des parties (COP) régionale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des participants

<i>Etat</i>	DREETS	Angel PRIETO
	DREETS	Guillaume WEBER
	DREAL	Clémentine RENEVIER
	DREAL	Julien REY
	ADEME	Eliot MAGNIN
	ADEME	Sybille MEJIA
	DRAAF	Julien MESTRALLET
<i>Financeurs</i>	BPI France	Charles Eric BALTOGLU
<i>Consulaires</i>	CCIR	Camille WAIT
	CMAR	Antoine CHEVILLARD
<i>Collectivités</i>	Région	Ludivine GIRAL
	Région	Anne RAGON
<i>Monde économique</i>	MEDEF	Claire DOMERGUE
	UNICEM	Dominique DELORME
	France Ciment	Mélanie COUESPEL
	France Chimie	Valérie FRANCOIS-BARTHELEMY
	UIMM	Florence ADAMO
	UIMM	Florent MONIER
	POLYVIA	Simon GOURGAUD
	Axelera	Frédéric LAROCHE
<i>Recherche</i>	IFPEN	David ARRAOU
	CEA	Pierre CAPLIER
	INSA Lyon – CNRS	Jean-François GERARD
<i>Apporteurs de solutions</i>	FEDENE	Olivier DANET
<i>Filière produits bois</i>	Fibois	Marinette FEUILLADE
	Xylofutur	Alain CONTAL
<i>Associations</i>	ATMO	Didier CHAPUIS
	MIF	Thomas HURIEZ
	Les Shifters	Freddy JUGIE
	UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Jacques CHARRIE-THOLLOT

Guillaume BONNENTHEN, Aurelie BELSCH, et Morgane ROLAND étaient présents à cette première réunion de travail en tant que **modérateurs**.

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP territoriales visent à renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA, rappelés lors de cette première session sont :

- Un enjeu d'harmonisation des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;
- Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;
- Un enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Au programme de cette première réunion sectorielle, une synthèse de l'état des lieux du secteur a été présenté aux participants ainsi que les 3 principaux défis pour l'industrie, à savoir :

- *Défi 1* : Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 30 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019) ;
- *Défi 2* : Mobiliser toutes les TPE, PME, et ETI industrielles de la région AURA pour la décarbonation ;
- *Défi 3* : Améliorer la structuration de la filière et développer les débouchés du bois local.

Le présent document, en complément du support de présentation, retranscrit les différentes productions et échanges de cette réunion. Il comprend la synthèse des fiches de capitalisation récupérées en séance, les échanges et propositions sur les défis prioritaires identifiés, ainsi que l'identification des actions structurantes déjà mises en œuvre, les actions à renforcer et les nouvelles à engager.

Compte-rendu des échanges

1. Mot d'accueil d'Isabelle NOTTER, directrice de la DREETS

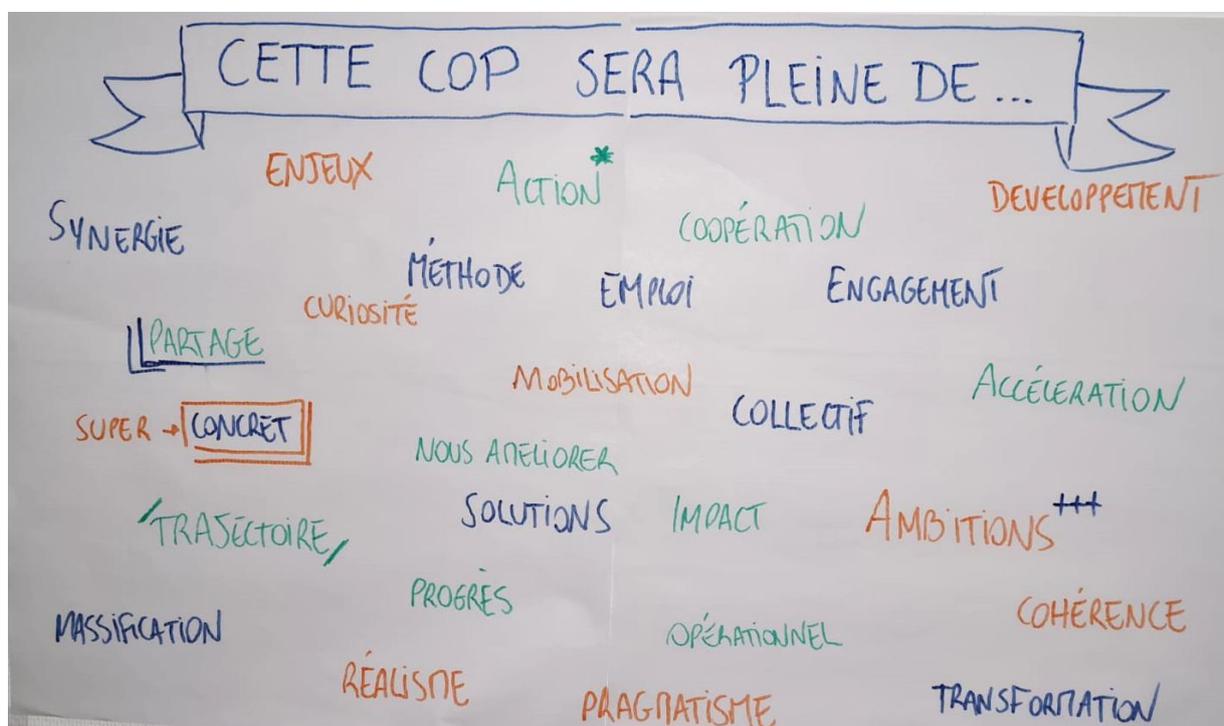
Isabelle NOTTER a introduit la séance en remerciant les participants pour leur présence (représentants de l'Etat, des chambres consulaires, des entreprises, des pôles de compétitivité de la société civile) et en soulignant l'importance de collaborer pour relever le défi de décarboner l'industrie et d'améliorer la structuration de la filière des produits bois. Il est nécessaire d'accélérer les efforts collectifs pour réduire l'empreinte écologique de ce secteur, mais également de saisir les opportunités que cela ouvre en termes d'attractivité et de compétitivité.

Le groupe de travail a pour mission de traduire la planification nationale en actions concrètes au niveau local et d'identifier des leviers d'actions opérationnels. Les dispositifs tels que France 2030, dotés de 5.6 milliards d'euros pour plus de 900 projets, visent à soutenir cette transition, avec l'objectif d'élargir l'initiative à 25 autres sites au niveau national.

Isabelle Notter conclut en assurant sa confiance dans l'engagement des parties prenantes et en soulignant à nouveau l'importance de cette première réunion régionale sectorielle, point de départ prometteur pour concrétiser ces ambitions.

2. Tour de table

Les participants ont été invités à se présenter et à partager à travers un mot « clé » leurs attentes pour cette démarche de COP, et en particulier pour ce premier GT. Les mots qui sont principalement ressortis sont : **concret / action / ambition / partage**.



3. Contexte et objectifs de la COP

Angel PRIETOT du SGAR a reposé en quelques minutes les principaux enjeux écologiques français, les objectifs des travaux de planification écologique à l'échelle nationale, et les enjeux de la territorialisation de cette planification à l'échelle de la région AURA.

Les leviers de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources identifiés par le SGPE pour la région ont été présentés, avec un focus sur les leviers du secteur de l'industrie, sujet du présent GT.

L'objectif de ce premier GT est de présenter l'état des lieux et les défis écologiques prioritaires identifiés pour le secteur industrie, de recueillir les avis et réactions des parties prenantes sur ces défis, et d'engager la réflexion sur les actions à mettre en place pour les relever.

4. Partage de l'état des lieux et des défis prioritaires identifiés

Guillaume WEBER de la DREETS et Eliot MAGNIN de l'ADEME ont présenté une synthèse de l'état des lieux du secteur de l'industrie pour la région AURA. Les participants avaient à disposition une fiche de capitalisation permettant de favoriser l'écoute active et de compiler les retours en temps masqué. La compilation des retours collectés dans ces fiches est présentée ci-après. Par ailleurs, l'état des lieux et la présentation des défis ont soulevé plusieurs questions :

Comment expliquer la différence entre les données nationales régionalisées (mises à disposition par le CITEPA) et les données régionales mises à disposition par l'ORCAE ?

- Cela s'explique par des différences méthodologiques de calcul, mais les ordres de grandeur restent les mêmes. Les données de l'ORCAE sont plus proches de la réalité, mais les données du CITEPA permettent mise en perspective entre les régions sur la base d'une méthodologie commune. Il a été décidé de présenter dans cet état des lieux les données du CITEPA en lien avec les données utilisées par le SGPE.
- Précisions détaillées apportées « post atelier » : Les données du CITEPA proviennent de l'inventaire (SECTEN) calculé à la maille nationale puis spatialisé à l'échelle communale via des clés de répartition (méthode top-down) alors que l'inventaire ORCAE est directement calculé à la maille communale. Pour le secteur de l'industrie en particulier, l'inventaire du CITEPA exploite les déclarations des plus gros établissements (SEQE) qui représentent 60% des émissions au niveau national. Le reste des émissions du secteur sont réparties à partir de l'inventaire national via des clés de répartition (emplois). L'inventaire ORCAE exploite un plus grand nombre de déclarations notamment pour les établissements hors SEQE, ainsi que des données de consommations supplémentaires par établissement ou des enquêtes de consommations locales (EACEI régionalisée par exemple). De même, pour les émissions liées aux procédés de production, nous utilisons des statistiques locales plus détaillées que l'indicateur emploi (productions régionales ou départementales voire par commune pour certaines activités). Les 2 inventaires sont dans le même ordre de grandeur avec un écart de 10% environ qui semble normal vu la différence méthodologique des 2 exercices. L'inventaire du CITEPA présente l'avantage de pouvoir comparer les régions entre elles sur la base d'une modélisation identique pour toutes mais qui prendra moins en compte les spécificités locales qui ne sont pas forcément représentées par les clés de répartition, d'autant plus que l'échelle spatiale sera réduite (les risques d'écarts à l'échelle communale sont importants).

Les réductions d'émissions de GES dans le secteur industriels sont-elles dues à des efforts de décarbonation ou à une désindustrialisation de la région ?

- On estime que ces réductions sont dues pour 1/3 à la désindustrialisation, et pour 2/3 à des investissements des industries dans la décarbonation.

Comment sont prises en compte les émissions indirectes de GES du secteur, et par conséquent les enjeux liés à la réindustrialisation de la région ? Ne serait-il pas plus pertinent d'adopter une approche empreinte ?

- En effet, les données présentées concernent uniquement les émissions de GES directes. Il n'existe pas à ce stade de bilan exhaustif sur les émissions de GES indirectes à l'échelle de la région AURA. Cependant, c'est bien une approche « empreinte GES » qui est la plus pertinente. Au-delà des données, c'est important d'avoir également vos contributions sur ces émissions indirectes dans la feuille de route finale de la région sur le secteur industriel.

Qui a fixé l'objectif de -40% pour le secteur industriel, et pourquoi le secteur industriel a-t-il des objectifs plus ambitieux que les autres secteurs ?

- Les objectifs fixés par le SGPE sont le résultat d'un fin travail de quantification fait par des experts, qui ont permis d'identifier des leviers de décarbonation et de quantifier les gains associés. L'effort est important à fournir mais il est réalisable et concret.

5. Temps d'échanges sur les défis et les actions à entreprendre

Les participants ont ensuite été concertés sur les défis prioritaires et les actions à entreprendre pour les relever. Sur chaque défi, la méthodologie de concertation suivante a été utilisée (dont les résultats sont présents ci-après) :

a. Réactions sur les défis prioritaires identifiés

Pour commencer, les parties prenantes ont pu disposer de quelques minutes afin de :

- Evaluer la facilité avec laquelle la région peut traiter ce défi sur une échelle de 1 à 5 ;
- Justifier leur évaluation dans la zone de commentaires (pourquoi c'est facile ? pourquoi c'est compliqué ?) ;
- Apporter des compléments s'ils pensent à des enjeux complémentaires, afin de revoir éventuellement la formulation des défis.



b. Identification des actions structurantes existantes, des actions à renforcer et des actions à mettre en place sur chaque défi

Ensuite, les acteurs ont été répartis en plusieurs sous-groupes et ont identifié :

- Les actions structurantes déjà mises en œuvre ;
- Les actions à renforcer ;

- Les nouvelles actions à engager par leur structure.

Des fiches actions ont été distribuées pour recenser les engagements de chaque acteur.



c. Restitution en plénière

Chaque sous-groupe a ensuite été invité à partager en plénière les 3 actions phares identifiées par les participants sur sa thématique.

6. Conclusions et prochaines étapes

Pour finir, les prochaines étapes de la COP ont été partagées à l'ensemble des participants. A travers un sondage « à chaud » à main levée, le niveau de satisfaction des participants a été mesuré avec une moyenne générale de 4/5.



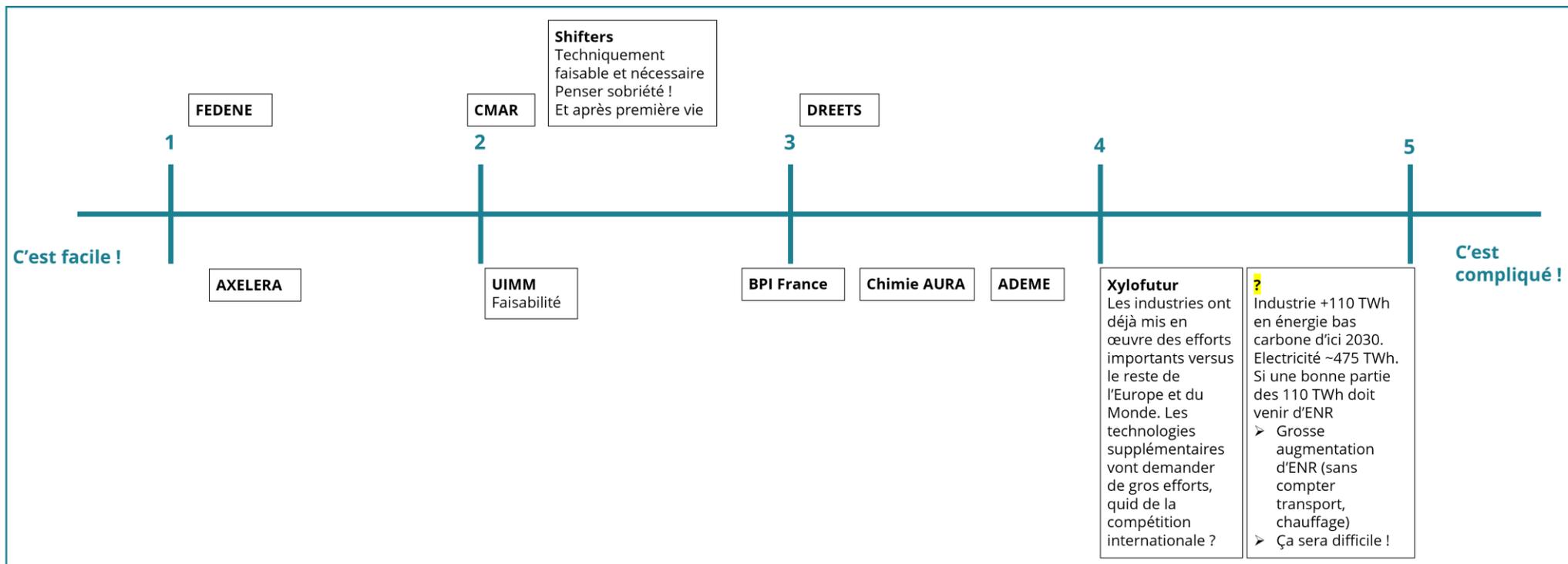
L'ensemble des résultats de cette concertation est compilé par défi dans les pages suivantes.

Retours compilés des participants sur le partage de l'état des lieux

Fiche de capitalisation (tous retours confondus)	
<p>Ce que j'ai découvert avec cette présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison en 43 leviers par secteur pour la région AURA • Volumes financés mobilisés pour l'accompagnement • 77% des émissions de l'industrie sont liées à la combustion d'énergie fossile 	<p>Ce qui me semble le plus important à retenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révolution industrielle en 30 ans • Importance de l'ordre d'activation des leviers. • Les leviers existent mais doivent être massifiés. • Point de vigilance sur le CCS à utiliser en dernier recours • Valorisation de feuillus dans des cycles longs mais penser à la reforestation
<p>Ce que cette présentation ne dit pas mais qu'il faut avoir en tête (éléments contextuels, facteurs clés de réussite...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1/3 de réduction est due à la désindustrialisation. Aujourd'hui, on veut industrialiser « vert ». Il faut donc être 33% plus rapide que l'accélération demandée pour décarboner tout en restant compétitif. • Bien prendre en compte les émissions indirectes. Quid du scope 3 ? Comment le MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières) est-il mis en œuvre ? Différences de méthodologie entre la comptabilité territoriale (inventaire national) et l'empreinte carbone de la région. Poids carbone lié aux produits importés. • <i>Ouvertures</i> : Possibilité d'avoir des chiffres d'empreinte carbone relatifs au niveau d'activité ? Est-ce qu'on a calculé l'impact de la relocalisation pour nos objectifs (impact carbone direct) ? 	
<p>Mes premières idées quant aux actions qu'il faudrait engager de manière générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'autonomie des sites même diffus : autonomie énergétique, réduction des intrants, flexibilité face aux coûts, impact environnemental plus important et pas seulement bilan CO2 • Entreprendre le sujet de la relocalisation dans les réflexions • Récupération de chaleur fatale. 	<p>Les actions et contributions que mon organisation pourrait porter pour répondre à ces enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catalyser et influencer le niveau national • Agir sur la capacité de production de produits bois compétitif

Défi 1 : Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 30 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



L'analyse de l'évaluation de la faisabilité du défi n°1 montre la diversité de la perception entre la facilité et la complexité de mise en œuvre en fonction des organisations présentes à l'atelier.

2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

Pourquoi c'est facile ?	DREETS	DREAL	BPI France	IFPEN	MIF	Shifters	Non précisé
Dispositifs d'aide et accompagnement de l'Etat	X						X
Leviers et solutions matures	X		X	X		X	
Penser la sobriété énergétique		X			X		
Prise de conscience			X				X
Recrutement de talents			X				
Pourquoi c'est compliqué ?							
Conciliation avec la rentabilité et les contraintes de marché			X				X
Mauvaise connaissance des solutions			X				
Temps réduit pour mettre en œuvre les feuilles de route					X		
Nécessite un cadre adéquat des pratiques publiques					X		
Conciliation avec la concurrence internationale							X
Comptabiliser et prendre en compte les émissions indirectes							X
Risque de délocalisation des industries ou des solutions de filière							X
Technologies innovantes et impactantes pas encore sur le marché X							X
Changement de paradigme						X	
Autres enjeux							
Prendre en compte les impacts indirects et comparer avec la relocalisation					X		
Coopération entre acteurs							X
Prendre en compte les produits importés et généraliser la compatibilité carbone							X
Recherche et formation aux enjeux							X

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions structurantes déjà mises en œuvre	DREETS	DREAL	ADEME	MEDEF	UNICEM	France Ciment	France Chimie	AXELERA	IFPEN	CEA Grenoble	INSA Lyon	CNRS	ATMO	MIF	Shifters	Non précisé
Communiquer sur les difficultés identifiées pour faire évoluer les politiques / dispositifs d'aide	X															
Suivre les trajectoires de décarbonation des acteurs les plus émetteurs			X													
Coopération avec les acteurs				X												
Calculatrice carbone pour visualiser l'impact de la filière					X											
Faciliter l'accompagnement							X									
Etude de faisabilité des projets de décarbonation							X									
Projet DECLYC ¹								X								
Système de management de l'énergie										X						
Outil MYMOVE ²																X
Actions à renforcer																
Accompagner les entreprises pour plus d'efficacité énergétique et de sobriété	X	X														
Accompagner via l'information					X											
Suivre les projets et trajectoires de décarbonation de la filière						X	X						X			
Accompagner le développement de technologies et favoriser leur accès								X	X							
Poursuivre les innovations									X							
Former les jeunes aux métiers pour décarboner											X	X				

¹ Précision apportée post atelier : Le projet « DECarboner LYon vallée de la Chimie » (DECLYC) a été désigné lauréat de l'appel à projets national ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) de France 2030 opéré par l'ADEME. Celui-ci est porté par Axelera, pôle de compétitivité français référent en matière de chimie, des industries de procédés et de l'environnement. Le projet a été soutenu par la Métropole de Lyon et mobilisé onze partenaires industriels (Adisseo, Arkema, Domo, Elkem, GRTgaz, Kem One, Suez, Syensqo, Symbio, TotalEnergies et Vicat) et un institut de recherche, IFP Energies nouvelles. DECLYC a l'ambition d'accélérer la décarbonation de la Vallée de la Chimie avec une baisse de 80% des émissions de CO2 d'ici 2050 (1,6 million de tonnes de CO2 par an) et de réduire ainsi son empreinte environnementale. Il sera doté d'un budget d'1,9 million d'euros.

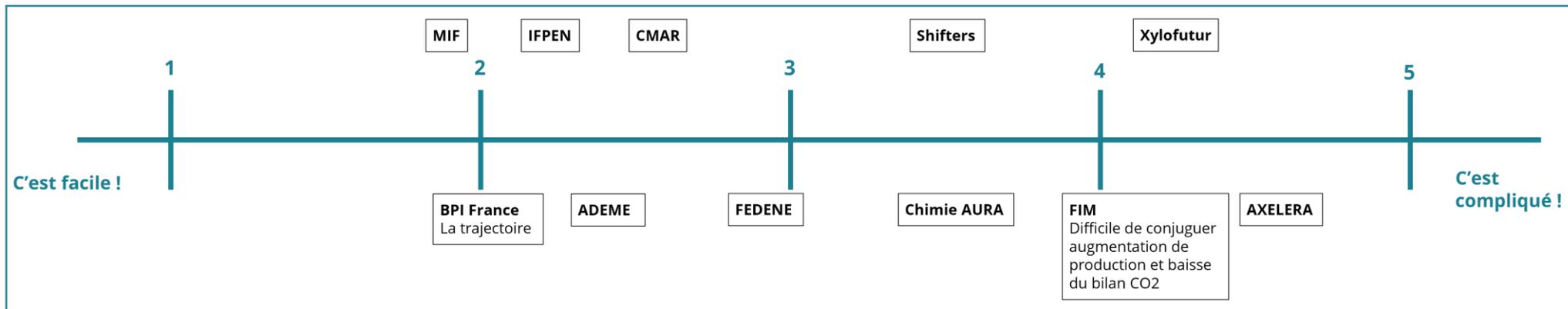
² Précision apportée post atelier : MyMouv', l'outil pour accompagner la conversion des flottes de véhicules des entreprises du bâtiment et travaux publics. Développé par la CERC ARA et conçu en collaboration avec la FFB AURA, la CAPEB AURA, la FRTP AURA, l'UNICEM, la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cet outil a pour objectif d'aider les entreprises du secteur à convertir leur flotte de véhicules dans un contexte de déploiement des ZFE.

Comparer les bénéfices de réduction de nos impacts industriels locaux par rapport à la relocalisation														X		
Vérifier la faisabilité des projets et plans															X	
Sobriété															X	
Réaliser des études pour disposer des dernières demandes de financement										X						
Actions à engager																
Inciter les entreprises à investir dans des démarches innovantes								X								

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME, et ETI industrielles de la région AURA pour la décarbonation

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



L'analyse de l'évaluation de la faisabilité du défi n°2 montre la diversité de la perception entre la facilité et la complexité de mise en œuvre en fonction des organisations présentes à l'atelier. Compte tenu du caractère diffus de ces industries, la faisabilité semblerait être moins facile que pour le défi n°1.

2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

Pourquoi c'est facile ?	DREETS	ADEME	BPI France	CCIR	CMAR	MEDEF	UIMM	Polyvia	IFPEN	FEDENE	CNRS	MIF	Shifters	Non précisé
Accompagnements possibles	X			X										
Beaucoup de solutions existent, les industriels sont ouverts à l'innovation							X	X				X		
Le marché et les normes vont l'imposer												X		X
Augmentation du prix de l'énergie				X										
Demande de comptabilité carbone des sous-traitants				X										
Levier sur le recrutement (les sujets de décarbonation attirent)			X						X					
Levier financier										X				
Pourquoi c'est compliqué ?														
Accompagnement terrain		X												
Tissus diversifiés et isolés	X				X								X	X
Les décisions sont décentralisées							X							
Contexte économique difficile					X									
Technologies impactantes non disponibles														X
Environnement concurrentiel mondial														X
Autres enjeux														
Préserver l'écosystème régional								X						X
Production de connaissances											X			
Simplifier les dispositifs d'aide														X

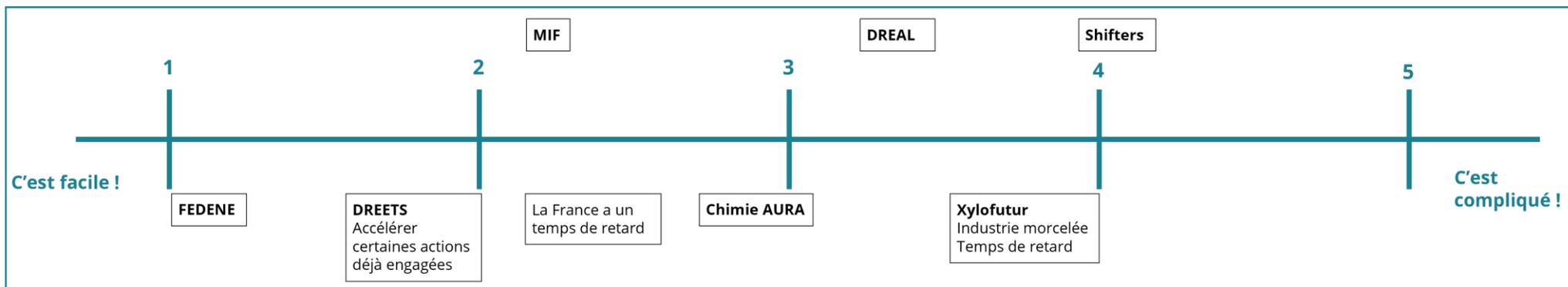
3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions structurantes déjà mises en œuvre	DREETS	DREAL	ADEME	BPI France	CCIR	CMAR	UIMM	Polyvia	FEDENE	Acteur non précisé
Porter et inciter les outils audit et BEGES auprès des entreprises		X		X						
Aides à l'investissement, à la décision, à l'animation, à la R&D			X							
Financer les investissements				X						
Communiquer sur les leviers d'accompagnement					X					
Accompagner les acteurs					X	X		X		
Partager des retours d'expériences							X			
Sensibiliser et former								X		
Actions à renforcer										
Améliorer la qualité des audits, BEGES et plans de performance énergétique		X								
Faire connaître les aides et les accompagnements			X							
Massifier l'accompagnement						X				
Communiquer sur les solutions qui marchent et renforcer les outils existants							X	X		
Partager des retours d'expérience									X	
Actions à engager										
Stimuler, relier, faciliter	X									X
Favoriser l'accès à de l'expertise opérationnelle	X									
Conditionner les aides et prestations publiques aux entreprises, à la réalisation d'audits, de BEGES, et plan de performance énergétique		X								
Accompagner les acteurs vers les aides financières					X	X				
Réaliser un challenge interprofessionnel									X	
Communiquer sur les solutions qui marchent										X
Sensibiliser										X

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 3 : Améliorer la structuration de la filière et développer les débouchés du bois local

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



L'analyse de l'évaluation de la faisabilité du défi n°3 montre la diversité de la perception entre la facilité et la complexité de mise en œuvre en fonction des organisations présentes à l'atelier.

2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

Pourquoi c'est facile ?	DREETS	DRAAF	IFPEN	MIF	Shifters	Acteur non précisé
Disponibilité des ressources en bois	X					X
Beaucoup de besoins (carburant, produits) vs. pétrole			X			
Connecté aux enjeux de biodiversité				X		
Pourquoi c'est compliqué ?						
Quantification des résultats	X					
Investissement nécessaire		X				
Les forêts vont souffrir du changement climatique					X	X
Bâtiments en bois non adaptés à la réglementation incendie						X
Croiser les enjeux air/énergie/climat						X
Concurrence du bois du Nord						X
Choix entre forêt et construction						X
Ressources limitées en bois						X
Autres enjeux						
Le changement climatique engendre des problèmes sanitaires sur les forêts et diminue le puit de carbone						X
Impacts sur la biodiversité						X

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions déjà mises en œuvre	DREETS	DRAAF	Région	FiBois	Xylofutur
Relayer les dispositifs de France 2030	X				
Mener à leur terme les engagements financiers du plan de relance		X			
Soutien aux pôles de compétitivité de la filière			X		
Renouveler le contrat régional de filière	X	X	X	X	
Actions à renforcer					
Promouvoir le pacte Bois Biosourcés				X	
Faire du lobbying sur la réglementation des ERP				X	
Promouvoir les solutions de valorisation énergétique et cogénération					X
Promouvoir les projets d'innovation					X
Actions à engager					
Promouvoir les usages du bois et leur complémentarité				X	
Promouvoir l'usage des feuillus dans les débouchés Bois d'œuvre				X	
Mettre en place une démarche sur le réemploi du bois					X
Promouvoir la valorisation en chimie alternative des dérivés du bois					X

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Pour toute question complémentaire sur le contenu de cette séance technique ou sur les travaux de la COP sur le secteur industrie, ou pour apporter des contributions complémentaires aux défis identifiés, vous pouvez contacter la cellule technique :

- Guillaume WEBER, DREETS : guillaume.weber@dreets.gouv.fr
- Angel PRIETO, DREETS : angel.prieto@dreets.gouv.fr